

Mettre des vignettes sur les notices qui n'en ont pas

Fiche technique PMB n° 11.5

Objectif : avec le nouvel affichage Django, voir une vignette sur toutes les notices (ou la majorité d'entre elles) pour que les notices en OPAC soient plus agréables à consulter.

Applications utilisées : version PMB 4.2.12 (valable aussi pour les versions précédentes 4.0 et 4.1)
Téléchargez (en cliquant sur ce lien) : [procedures_vignettes_periodiques.zip](#) et décompressez.
Le dossier contient 2 fichiers : 'copie_URL_vign_articles.sql' (en 2.2) et 'changer_vignette.sql' (en 3.)

1. Généralités sur l'affichage des vignettes



Actuellement PMB permet*, de façon automatique, l'affichage des vignettes dans les notices en gestion et en OPAC grâce au paramètre qui se trouve dans **Administration, Outils, Paramètres, Paramètres généraux** et aussi dans **Administration, Outils, Paramètres, OPAC** :

book_pics_url	http://images-eu.amazon.com/images/P/!!isbn!!08.MZZZZZZZ.jpg
---------------	--

* Sous réserve que la configuration du réseau informatique de l'établissement, en particulier le proxy, donne les droits suffisants !

Ces vignettes sont "récupérées" sur le site amazon.fr, via une URL, uniquement pour les notices qui ont un **ISBN commençant par 978**. (ISBN à 13 chiffres)

Donc une notice n'a pas de vignette provenant d'amazon.fr quand :

- l'ISBN, EAN ou no. Commercial (facultatif) n'est pas renseigné dans la notice
=> à la place vous avez en OPAC cette image (no_image.jpg) avec le nouvel affichage Django : 
- l'ISBN est faux ou mal saisi (les quatre lettres 'ISBN' ne sont pas affichées devant le code)
- l'ISBN commence par 979 (PMB Services n'a pas de solution pour le moment)
- l'ISBN est renseigné mais le document n'est pas présent ou sans vignette sur amazon.fr, ou c'est un autre code (ISSN ou autres)
pour ces trois derniers cas => à la place vous avez en OPAC un carré blanc : 

Au cas par cas :

Lors de la création d'une Nouvelle notice ou en Modification d'une notice (document, article, bulletin ou périodique) vous avez la possibilité d'ajouter une vignette à une notice pour laquelle il n'y a pas de vignette provenant d'amazon.fr en renseignant l'**URL de la vignette** c'est à dire l'adresse d'une image (appropriée) trouvée sur Internet (ou enregistrée dans un dossier spécifique de pmb, cf. 5. page 5). dans **Informations de gestion** tout en bas de la notice en saisie.

Précision : dans une notice où une vignette provenant d'amazon.fr s'affiche, si vous mettez l'adresse d'une image dans 'URL de la vignette' c'est cette image qui s'affichera !

Nous allons voir ci-dessous comment mettre la même vignette sur un lot de notices : sur les articles d'un même périodique ou sur des notices de document d'un même type (document électronique, document multimédia...) pour 'remplacer' les petites icônes symbolisant le type de document (petites icônes qui ne sont plus présentes devant le titre avec le nouvel affichage Django).

2.

Ajouter les vignettes dans la notice d'un périodique et dans les articles de ce périodique

2.1 Ajouter la vignette dans la notice du périodique

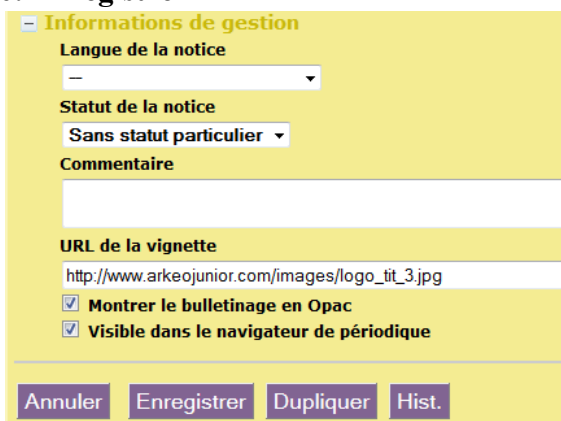
Exemple pour la revue Arkéo junior :

Allez sur le site de la revue : <http://www.arkeojunior.com/>
Faites un clic droit sur le logo de la revue
puis 'Copier l'adresse de l'image'

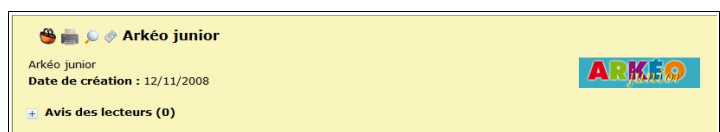
Conseil : Vous pouvez, avant d'aller plus loin, copier cette adresse dans votre navigateur, pour vérifier si l'image qui s'affiche vous convient !



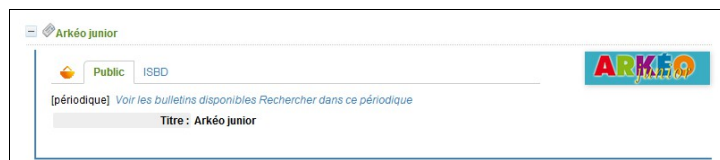
dans **Catalogue, Périodiques**, rechercher la notice 'Arkéo junior' puis cliquez sur **Modifier**.
Collez l'adresse de l'image dans '**Informations de gestion**' (tout en bas), '**URL de la vignette**'
et **Enregistrer**



résultat en gestion



en OPAC



Malheureusement il n'est pas toujours aussi simple de trouver l'URL de la vignette d'un périodique...
Certaines images peuvent ne pas s'afficher dans PMB, notamment si l'URL se termine par .svg.

NB : quand on ne trouve pas d'URL qui convienne, il est possible de créer ses propres images, de les enregistrer dans un dossier spécifique de pmb...l'URL de la vignette sera alors de la forme « [http://\[...\]/pmb/nom_dossier/nom_image](http://[...]/pmb/nom_dossier/nom_image) ». (Explication en 5. page 5)

2.2 Ajouter la vignette dans les articles du périodique

Pour mettre la vignette du périodique sur tous les articles de ce périodique vous utiliserez la première procédure : '**Copier l'URL de la vignette des notices de périodiques vers les notices de dépouillements**'. C'est une action personnalisable.

Dans **Administration, Actions personnalisables**,
Importer le fichier '**copie_URL_vign_articles.sql**'

(fichier présent dans
[procedures_vignettes_periodiques.zip](#))

et classez cette action personnalisable dans 'Actions à exécuter en Administration',

Enregistrer

puis

Exécuter

Ne pas tenir compte de l'avertissement après exécution, la réindexation est inutile dans ce cas !



Important !

A noter que lorsque cette action est exécutée :

- si l'URL de la vignette' du (ou de plusieurs) périodique(s) est renseignée, celle-ci est copiée dans l'URL de la vignette' de tous les articles (dépouillements) du périodique correspondant, et uniquement des articles dont URL de la vignette est vide.

- **cette procédure ne change pas l'URL de la vignette des notices des articles (dépouillements) qui en ont déjà une** (en cas de changement d'URL de la vignette du périodique voir ci-dessous en 3. la deuxième procédure)

- **cette procédure doit être exécutée chaque fois que vous ajoutez des nouveaux articles dans la base** (après chaque saisie ou import de nouvelles notices, c'est à dire une fois par mois environ !)

3.

Changer l'URL de la vignette des articles d'un périodique

Il peut arriver que l'URL de la vignette d'un périodique ne soit plus disponible (la vignette ne s'affiche plus), ou que vous ayez envie de changer la vignette du périodique. Il faut alors changer l'URL de la vignette du périodique et donc ensuite de tous ses articles également.

Pour cela vous utiliserez la deuxième procédure : '**N 5.2. Changer l'URL de la vignette des notices du panier**'. C'est une procédure d'action sur un panier de notices. Elle permet d'ajouter, changer et même supprimer l'URL de la vignette' d'un lot de notices, donc en particulier d'un lot d'articles appartenant à un même périodique (*voire d'un même bulletin si vous voulez mettre la vignette du bulletin sur chaque article de ce bulletin*).

Dans **Catalogue**, **Paniers**, **Gestion**, **Gestion des procédures**,

Importer (tout en bas de la page) le fichier '**changer_vignette.sql**'

Enregistrer

↓
(fichier présent dans
procedures_vignettes_periodiques.zip)

Modifier la procédure

Type de procédure
Procédure d'action

Nom de la procédure
N 5.2. Changer l'URL de la vignette des notices du panier

Code MySQL
UPDATE notices SET thumbnail_url='!!new_url!!' where notice_id in (CADDIE (NOTI))

Ex sélection : select notice_id as object_id, 'NOTI' as object_type from notices where ... 'NOTI' / 'EXPL' / 'BULL'

Ex action : update exemplaires set expl_statut='!!nouveau_statut!!' where expl_id in (CADDIE (EXPL)) EXPL / NOTI / BULL

Commentaire
Pour supprimer l'URL de la vignette, ne rien saisir

Autorisations accordées admin catalog circul

Après avoir changé l'URL de la vignette du périodique, faites une recherche multi-critères pour mettre tous les articles de ce périodique dans un panier de notices (vide au départ) :

Recherche multi-critères : **Document/périodique/article = (Articles) Et Titre du périodique = (...)**

Dans **Catalogue**, **Paniers**, **Actions**, **Par procédures d'action**, sélectionnez le panier contenant vos articles, cochez **Éléments non pointés**, puis sélectionnez l'action "N 5.2. Changez l'URL de la vignette"

deux possibilités :

N 5.2. Changer l'URL de la vignette des notices du panier

Pour supprimer l'URL de la vignette, ne rien saisir

Saisir l'URL de la vignette :

3.1 Pour changer l'URL de la vignette des articles du panier, saisissez l'URL de la vignette', c'est à dire copiez-collez la nouvelle URL de la vignette du périodique). **Démarrer**

ou bien

3.2 Vous pouvez aussi ne rien saisir. **Démarrer**

Dans ce cas l'URL de la vignette des articles du panier sera supprimée. Mais dès que vous exécuterez l'action personnalisable '**Copier l'URL de la vignette des notices de périodiques vers les notices de dépouillements**' (cf. 2.2) les articles auront tous la nouvelle vignette.

La réindexation est inutile après cette action.

Pensez à vider ensuite le panier, cette action est proposée dès que la précédente est terminée !

4.

Ajouter une vignette à un lot de notices de documents (monographies) qui n'en ont pas

Vous souhaitez par exemple que toutes les notices de documents électroniques (sites internet et/ou en particulier les mémodocnet) aient une vignette significative :

Vous mettez toutes les notices ayant pour Type de document 'document électronique' dans un panier de notices : **Recherche multi-critères** : *Type de document = (document électronique)*

ou seulement les mémodocnet : **Recherche multi-critères** : *Statut de la notice = (Mémodocnet)*

Dans **Catalogue**, Paniers, **Actions**, **Par procédures d'action**, sélectionnez le panier contenant vos notices, cochez **Éléments non pointés**, puis sélectionnez l'action "**N 5.2. Changez l'URL de la vignette**"

Saisir par exemple l'adresse suivante pour avoir cette image sur toutes les notices :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/74/Internet-web-browser.svg/200px-Internet-web-browser.svg.png>

Démarrer



5.

Mettre pour vignette un fichier image stocké dans un dossier de pmb

Il est possible d'enregistrer des images trouvées sur internet, de les modifier ou de créer vos propres images, puis de les enregistrer dans un dossier spécifique de pmb que vous créez dans le répertoire pmb en lui donnant un nom significatif, par exemple 'vignettes' ou 'logos' appelé 'nom_dossier' ! Ci-dessous.

L'**URL de la vignette** sera alors de la forme « **http://[...]/pmb/nom_dossier/nom_image** »

La partie entre crochets dépend de votre installation. PMB étant une application web, qu'il soit installé en interne ou en ligne, vous y accédez avec une adresse dans la barre d'adresse de votre navigateur (Mozilla Firefox de préférence)

Prenez l'adresse qui vous permet d'accéder à la page d'identification de pmb : elle est en général de la forme

http://nom_poste_gestionnaire/pmb/ ou http://IP_poste_gestionnaire/pmb/

si c'est l'adresse local http://127.0.0.1/pmb/ ne prenez pas celle-là mais l'adresse de consultation de l'OPAC sur les postes élèves sans /opac_css/ à la fin !

ou si PMB est en ligne : http://nom_du_site/pmb/

Avantages et inconvénients :

Les images sont enregistrées sur votre serveur, elles seront toujours disponibles, alors qu'un lien vers une image prise sur Internet peut disparaître...

mais si vous devez réinstaller PMB sur un nouveau serveur (avec changement de nom ou d'IP) les chemins vers ces images ne seront plus valides, il faudra penser à remettre le dossier contenant les images sur le nouveau serveur et corriger toutes les adresses URL des vignettes.

Véronique Le Tourneur

Créée le 29 janvier 2018 – Modifiée le 08 février 2018